CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IFRS 19 : vérifier l'éligibilité des filiales, alléger les annexes et sécuriser

Les filiales d'un groupe publient des annexes calquées sur celles de la société consolidante. Les équipes locales produisent des informations que personne ne lit alors qu'elles manquent de temps pour les travaux de clôture. La direction financière hésite à alléger sans savoir quelles filiales sont éligibles ni ce qui doit rester publié. Ce format court à distance présente le dispositif d'information allégée ouvert à certaines filiales par IFRS 19. En trois heures le participant vérifie les conditions d'éligibilité, mesure ce que l'allégement supprime et ce qu'il maintient et prépare la bascule avec les auditeurs et la maison mère.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs financiers de filiales responsables comptables consolideurs et normalisateurs groupe.

PRÉREQUIS
Connaître les états financiers en normes internationales et les travaux de consolidation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier l'éligibilité d'une filiale au dispositif d'information allégée
- Distinguer les informations supprimées de celles qui restent exigées
- Mesurer l'effet de l'allégement sur la charge de clôture des équipes locales
- Articuler les comptes de la filiale avec la liasse de consolidation
- Préparer la décision d'application avec les auditeurs et la maison mère

03 Programme détaillé

M1 Éligibilité des filiales

- Savoir qui peut en bénéficier
- Conditions à remplir pour appliquer le dispositif
- Cas des filiales détenues partiellement
- Décision à formaliser et information des utilisateurs des comptes
- Situations qui font perdre le bénéfice du dispositif
- Cas pratique : Les participants testent l'éligibilité de plusieurs filiales d'un même groupe.

M2 Périmètre des informations allégées

- Trier ce qui reste dû
- Informations supprimées par le dispositif
- Informations maintenues et compléments attendus localement
- Articulation avec les obligations propres au pays d'implantation
- Attentes de la maison mère au-delà du minimum requis
- Atelier : Le groupe construit la grille de tri des annexes d'une filiale industrielle.

M3 Mise en œuvre et dialogue avec les auditeurs

- Basculer sans surprise
- Calendrier de bascule et information préalable des parties prenantes
- Comparabilité avec les exercices précédents
- Points de vigilance signalés par les auditeurs
- Effet sur la charge de travail des équipes locales
- Mise en situation : Le participant présente à son auditeur la décision d'appliquer le dispositif allégé.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr